

# HONORAIRES TTC AGENCE



## AVIS DE VALEUR SUR PROJET DE VENTE OU DE LOCATION

Etude comparative de marché ( <a href="#">offert sur projet de vente/location</a> )	150 €
-------------------------------------------------------------------------------------	-------

### VENTE

Mandat simple	5,5%
Mandat semi-exclusif - DPE (remboursé à hauteur de 400€)	5,0%
Mandat exclusif - DPE (remboursé à hauteur de 400€)	4,5%
Terrains - tout type de mandat	10% max selon projet

Avec un minimum 6490€ TTC

### RECHERCHE

Honoraires de recherche charge acquéreur	4,5%
------------------------------------------	------

Avec un minimum 6490€ TTC

### GESTION LOCATIVE

minimum de 60€ mensuel (hors assurances)

Tarif mensuel appliqué sur le quittancement (Loyer + charges)	7,5%**
Assurance loyer impayé incluant la détérioration immobilière et la protection juridique (Loyer + charges) <i>Détail sur demande en agence.</i>	2,8%
Participation aux AG et compte rendu	349 €
Autres prestations exceptionnelles (taux horaires)	75€/heure

## MISE EN LOCATION

(soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5 Honoraires conformes à la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014, dite loi « ALUR »)

	Charge Bailleur	Charge Locataire
Prise de photos et mise en ligne de l'annonce	Zone : Très tendue : 12€/m <sup>2</sup> Tendue : 10€/m <sup>2</sup> Non tendue : 8€/m <sup>2</sup>	Zone : Très tendue : 12€/m <sup>2</sup> Tendue : 10€/m <sup>2</sup> Non tendue : 8€/m <sup>2</sup>
Suivi d'activité de recherche et point régulier		
Visites		
Selection des dossiers locataires		
Constitution du dossier, Rédaction et Signature du bail		

Etat des lieux meublé ou non meublé Entrée	3€/m <sup>2</sup>	3€/m <sup>2</sup>
Etat des lieux meublé ou non meublé Sortie	3€/m <sup>2</sup>	3€/m <sup>2</sup>

## LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

	Charge Bailleur	Charge Locataire
Honoraires de négociation et état des lieux	10% du loyer annuel	10% du loyer annuel
Rédaction du bail	s/o	Selon projet
Gestion hors garantie loyer impayé	7,5%**	s/o
Assurance loyer impayé	Selon projet	s/o

\*TVA au taux actuellement en vigueur de 20.00 %

\*\* Avec un minimum de 60€ hors assurances

Honoraires au 1er janvier 2023. En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

AJUSTE IMMOBILIER - SARL enregistrée sous le numéro RCS 901 782 847 d'Aix-en-Provence. Avenue Jacques Prévert, Espace commercial la Lauvette 13730 - Saint-Victoret

Tèl : 04.13.93.06.18 - contact@ajuste-immobilier.com. - Carte professionnelle « Transaction sur immeubles et fonds de commerce » et « Gestion immobilière » n° CPI1310202100000201 délivrée par la CCI de Marseille-Provence -

Garantie Financière ALLIANZ IARD – 1 Cours Michelet 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX – Montant garantie : 110 000 € en gestion.